

# Quand citoyens et police travaillent ensemble

FRÉDÉRIC DELEPIERRE



Police et citoyens estaimpusiens se réunissent régulièrement autour du bourgmestre Daniel Senesael pour discuter de mesures à prendre pour la sécurité et le bien-être. Pierre-Yves Thienpont.

Créés en 1994, les partenariats locaux de prévention (PLP) font l'objet d'une première enquête d'évaluation. Ils ont le mérite d'améliorer les relations entre forces de l'ordre et citoyens, comme en témoigne l'expérience à Estaimpuis.

## Reportage

Les voisins veillent. Inscrits sur un panneau rouge illustrant un malfaiteur occupé à entrer par effraction dans une habitation, les trois mots annoncent la couleur. A Estaimpuis, cette signalétique est visible à divers endroits dans les sept villages de l'entité. Elle signale l'existence d'un PLP, un partenariat local de prévention. Non pas que les habitants soient tous derrière leurs fenêtres à épier le moindre mouvement. Mais ils sont vigilants. Le côté paisible et la

sécurité de leur quartier, ils y tiennent. Font-ils partie d'une milice privée ? Pas du tout.

Le tout premier PLP de Belgique a été créé en 1994 sur la base de modèles anglo-saxons, rappelle le SPF Intérieur. Il en existe aujourd'hui plus de 1.300 en Belgique, dont 80 % sont enregistrés en Flandre et 19 % en Wallonie. Un tout petit pour cent donc pour Bruxelles. Mais partout le nombre ne cesse d'augmenter, selon l'Intérieur.

« Le premier partenariat de l'entité a été créé en septembre 2014 », se souvient Daniel Senesael, député-bourgmestre PS d'Estaimpuis.

« Aujourd'hui, nous en avons un dans chaque localité, ce qui est unique dans le pays. A eux tous, ils regroupent 950 citoyens, soit 10 % de la population. Le but de ces partenariats est d'améliorer les relations entre la police et les citoyens ainsi que la qualité de ces relations. »

## Pas se prendre pour la police

« A l'époque, on constatait que les voisins ne se parlaient pas », se remémore Eddy, coordinateur du PLP d'Estaimpuis. « Quand je constatais un va-et-vient suspect, je notais la plaque d'immatriculation, mais ça n'allait pas plus loin. Maintenant, on échange entre nous, on fait des sorties ensemble. Ça a créé du lien et les informations circulent mieux. »

Que les choses soient claires : en aucun cas le but d'un partenariat n'est de permettre aux citoyens de se prendre pour la police. « Nous sommes là pour la prévenir lorsque nous constatons quelque chose de suspect », répètent plusieurs coordinateurs estaimpuisiens. « Un véhicule inconnu qui tourne ou qui est stationné depuis un certain temps. Ou encore quelqu'un qui rôde autour d'une habitation. »

« Lorsque les habitants d'un quartier souhaitent créer un PLP, ils doivent me le signaler », explique le député-bourgmestre. « Je transmets alors le dossier à la police locale. » « De notre côté », embraie le commissaire Samuel De Backer, chef du service d'intervention de la police locale du Val de l'Escaut, « nous expliquons aux citoyens comment ça fonctionne et ce qui est permis ou pas. Nous nommons aussi les coordinateurs à qui nous faisons signer une charte et un règlement d'ordre intérieur. Ils ne peuvent en aucun cas accomplir des missions de police. »

## Des yeux et des oreilles en plus

« Nous en avons refusé un », intervient Daniel Senesael, « car l'initiateur avait des intentions proches de celles d'une milice privée. » « Ces partenariats », ajoute le commissaire divisionnaire Dominique Debrauwere, « sont un plus pour nous. Ils nous permettent d'avoir des yeux et des oreilles supplémentaires car on ne peut pas être partout. Pourtant, alors que la loi nous impose d'avoir un policier pour 4.000 habitants, nous en avons un pour 1.400 habitants. »

Nés pour lutter contre les cambriolages et l'insécurité, ces partenariats police-citoyens sont-ils efficaces ? « Nous avons pu effectuer plusieurs interpellations, dont certaines en flagrant délit, grâce à des appels de

citoyens », commente le commissaire Debrauwere. « S'ils nous appellent en temps réel en nous donnant une description précise d'un véhicule ou d'un suspect, ça fonctionne très bien. »

« Malheureusement », intervient Eddy, « certains hésitent encore à appeler directement la police. Ils pensent être utiles en signalant des événements sur la page Facebook de leur PLP. Elle ne sert pas à ça. Dans ce cas, l'information met du temps à remonter. Souvent trop tard. » « Nous n'avons pas les moyens humains d'opérer une veille sur les réseaux sociaux », commente le commissaire Debrauwere.

Depuis des mois, la méfiance de la population à l'encontre de la police est mise en avant. Une enquête de l'UGent apporte une autre conclusion. Dans les quartiers où existe un PLP, citoyens et police de proximité se comprennent mieux et communiquent mieux. « Dans les quartiers où un PLP est actif, les riverains sont plus habitués à la police et aussi plus satisfaits de son travail que dans les quartiers où aucun PLP n'est actif », conclut l'enquête. « La majorité des résidents d'un quartier disposant d'un PLP estime que son existence a un effet positif ou neutre sur le sentiment de sécurité. Ils ont aussi une plus grande confiance sociale et perçoivent plus de contrôle social informel. »

## Un travail mieux compris

« C'est logique », réagit Dominique Debrauwere. « Comme nous avons plus de contacts, ils comprennent mieux notre travail et ses limites. Lorsqu'on interpelle un suspect et qu'il est rapidement remis en liberté, ils savent maintenant qu'on applique la loi et que c'est la magistrature qui décide ensuite. La police ne fait pas la loi. »

Reste qu'à Estaimpuis, comme ailleurs, la présence d'un PLP ne dissuade pas spécialement les malfrats de passer à l'action. « J'ai été cambriolé il y a deux jours », déplore Frédéric, coordinateur du partenariat de Leers-Nord. « Tout commissaire que je suis, j'ai été cambriolé deux fois », regrette Dominique Debrauwere. « J'ai poursuivi l'auteur en pyjama avant de reprendre mes esprits et de me décider à appeler la police. »

« Les quartiers qui disposent d'un PLP ne sont pas plus sûrs que ceux sans PLP », confirme l'enquête gantoise. « Les vols dans véhicules, les cambriolages et le vandalisme sont plus fréquents dans les quartiers où un PLP est actif. Les interviews ont toutefois montré que l'augmentation du taux de criminalité incite les citoyens et la police à mettre en place un PLP. En ce sens, le lien entre une hausse de la criminalité et la présence d'un PLP est logique. »

Forts de ce constat, les enquêteurs gantois avancent quelques recommandations. « Des actions spécifiques sont nécessaires pour renforcer la volonté de collaboration entre les citoyens et les acteurs de la sécurité ainsi que l'échange d'informations », estiment les universitaires en ajoutant qu'« une meilleure intégration du PLP dans le travail de quartier de la police profiterait à son fonctionnement » et qu'« il existe des possibilités d'élargir le rôle du service de prévention de la police dans le fonctionnement des PLP ».

Autre élément à améliorer de l'avis de tous les intervenants : la communication des informations. Tous y travaillent...